

Pour vous avancer dans votre démarche de demande d'aide LEADER, voici la liste des pièces justificatives à fournir avec le formulaire de déclaration d'intention :

Justificatifs relatifs au demandeur	
Pour tous les demandeurs	Exemplaire entièrement complété, daté et signé par le responsable de la structure
Pour une association	Récépissé de déclaration en préfecture et statuts de la structure associative
Pour une entreprise	Preuve de l'existence légale (copie extrait k-bis, inscription au registre ou répertoire concerné)
Pour une entreprise	Liste des aides publiques perçues dans les trois années qui précèdent la signature du présent document
Justificatifs des dépenses prévisionnelles	
Structure privée	<p>Dépense inférieure à 1 000€ HT : 1 devis</p> <p>Dépense entre 1 000€ HT et 90 000€ HT : 2 devis</p> <p>Dépense supérieure à 90 000€ HT : 3 devis</p>
Structure publique ou Organisme Reconnu de Droit Public	<p>Si la dépense fait l'objet d'une commande publique dont le formalisme est suffisant pour présenter un comparatif de prix, les pièces justificatives du respect de la commande publique serviront aussi à justifier du coût raisonnable de la dépense (cahier des charges, analyse des offres, ect...)</p> <p>Sinon, les modalités de vérification applicables seront les mêmes que pour les porteurs de projets de droit privée expliquées ci-dessus.</p>
Si dépenses de rémunération	Estimatif du nombre de jours consacrés par le ou les agent(s) au projet
Justificatifs sur le financement du projet	
Pour les structures publiques et les associations	Délibération (ou décision) de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement, et autorisant le représentant légal à solliciter la subvention LEADER
En cas de cofinancement	<p>Tout document permettant de s'assurer que le demandeur a fait une demande de subvention auprès des cofinanceurs : lettres d'intention et récépissé de dépôt de la demande de subvention (et délibérations des collectivités si possible)</p> <p><i>Remarque: la décision juridique ou la notification/délibération d'attribution de subvention par un financeur n'est pas une pièce obligatoire à ce stade mais devra être obtenue avant l'engagement comptable et juridique du FEADER.</i></p>